



Collonges infos

Pages 2 et 3 **Le dossier**

► La qualité de l'air : un enjeu sanitaire

Il y a souvent confusion entre les composés modifiant la qualité de l'atmosphère tels que le gaz carbonique, contribuant à l'effet de serre au niveau planétaire, et les polluants, nocifs pour la santé, émis par diverses sources.

Ce dossier s'intéresse exclusivement à ces derniers dans l'agglomération lyonnaise.



L'indice ATMO de la qualité de l'air est affiché quotidiennement sur les panneaux lumineux de la commune.

Sommaire

Pages 4 et 5

Actualités

- La rentrée scolaire
- L'allée du Colombier



- Fréquentation de l'Agence postale communale
- Echos d'Illhæusern
- Succès : la médiathèque
- Inscriptions électorales
- Paroles de l'opposition

Pages 6 et 7

Collonges et vous

- Anniversaire de Paul Ville
- Activités du théâtre de La Boulevardière
- Notre Dame du Grand Port
- Collecte de lunettes
- Fête du 8 décembre



Page 7

Les Rendez-vous Culturels de Collonges

- Carnet de voyage
En roues libres... un tour du monde pas comme les autres
29 novembre 2013



- Spectacle de Noël
Spectacle musical Rose et Roger
17 décembre 2013

Page 8

Agenda de la commune Proximité



La Qualité de l'air

C'est la première inquiétude des habitants de l'Agglomération lyonnaise. Toutes les enquêtes d'opinion réalisées depuis 15 ans le démontrent. La dernière effectuée en 2013 par Air Rhône-Alpes confirme cette tendance.

En tant que maire, vice-Président du Grand Lyon (en charge notamment des actions relatives à la Qualité de l'air) et Président de Air Rhône-Alpes (réseau de mesure et surveillance de la Qualité de l'air), je participe concrètement à cette thématique. Le Grand Lyon est très actif dans ce domaine. C'est pourquoi, à la demande du Ministère de l'Environnement, j'ai participé ce 24 octobre à Paris aux 2èmes Assises Nationales de la Qualité de l'Air. Une table ronde conclusive m'a permis de faire le point sur l'amélioration dans notre agglomération, sur les moyens déployés pour y parvenir, et aussi ceux lancés pour progresser encore.

Le dossier de ce mois vous propose un résumé précis sur ce vaste sujet de santé publique.

Votre Maire,
Michel REPPÉLIN

La qualité de l'air : un enjeu sanitaire

> Le diagnostic

La situation géographique de l'agglomération lyonnaise contribue à en faire une zone sensible à la pollution atmosphérique : deuxième unité urbaine française, elle subit une forte concentration d'émissions polluantes d'origine routière, industrielle et tertiaire. En hiver, de fréquentes inversions de température favorisent la stagnation des polluants à basse altitude. Les 58 communes du Grand Lyon se situent dans cette zone sensible.

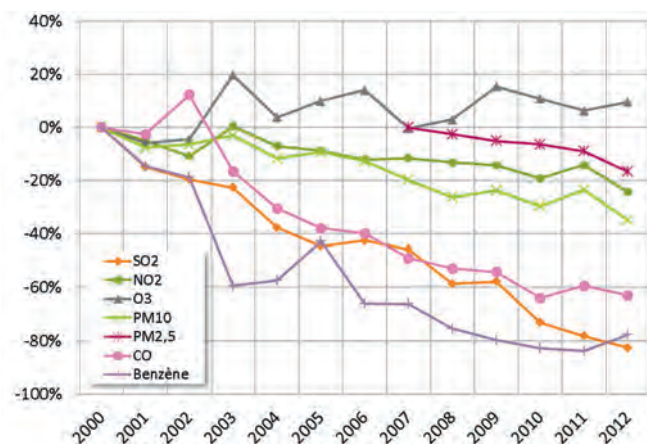
> L'observatoire de la qualité de l'air

La surveillance de la qualité de l'air s'appuie sur un ensemble de moyens techniques :

- **14 stations de mesures permanentes** sont implantées sur l'agglomération selon des critères définis par l'Union Européenne. La station de Lyon Part Dieu est la plus importante de France. Elle permet de mesurer plus de **100 paramètres** et sert de référence pour un certain nombre de communes alentour dont Collonges.
- des **campagnes de mesures temporaires**.
- un **cadastre régional des émissions**. C'est une description spatialisée du flux des polluants émis dans l'atmosphère.
- des modèles numériques permettent de réaliser des **cartographies de qualité de l'air** en tous points de la région et de tester les scénarii de réduction de la pollution atmosphérique.

> Historique d'évolution 2000 - 2012

Évolution des concentrations moyennes entre 2000 et 2012
SO₂, NO₂, PM, O₃, CO et Benzène - Agglomération lyonnaise



NB : Tendence évaluée avec résultats (moyennes annuelles) des sites de mesures permanents, en % par rapport à 2000.

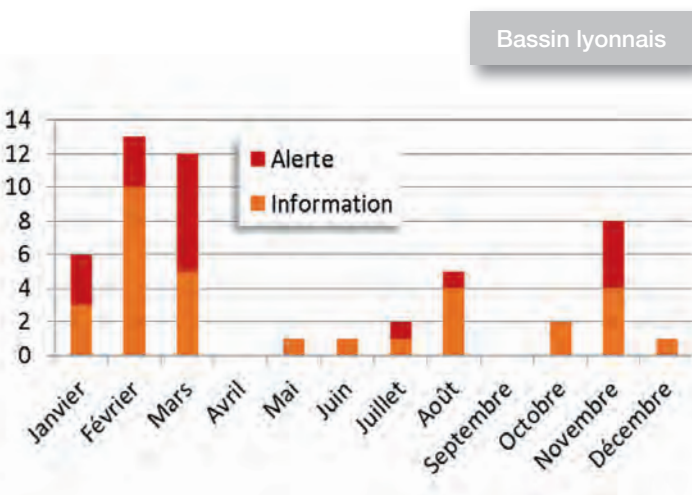
Teneurs moyennes en dioxyde d'azote (NO₂) et particules (PM₁₀) en baisse respectivement de 24 et 35 % entre 2000 et 2012. Peu de recul sur les PM_{2,5} mais une baisse constatée. La baisse en dioxyde de soufre (SO₂) se poursuit (-83 % par rapport à 2000). Ces 4 polluants réglementés sont les plus suivis par l'Union Européenne qui recommande des seuils précis d'exposition des populations. Ces seuils sont régulièrement durcis en fonction de l'amélioration des connaissances des effets sur la santé.

► Les épisodes de pollution

Les épisodes de pollution les plus longs et les plus fréquents surviennent en hiver. En 2012 dans le bassin lyonnais, 33 jours au niveau d'information et 19 au niveau alerte ont été enregistrés.

Les particules sont toujours majoritairement en cause (86 %) dans ces dépassements de seuils. En été, c'est l'ozone qui est impliqué.

Nombre de jours d'activations d'un dispositif préfectoral en cas d'épisode de pollution en 2012



Dans notre agglomération, en hiver, 49 % des émissions de particules sont liés au chauffage individuel au bois.

► Les émetteurs des pollutions liées aux composés PM₁₀ et NO_x (année 2010).

Ces 2 polluants sont sous la surveillance de l'Union Européenne qui devrait infliger à la France des amendes sévères car les seuils imposés pour ces deux polluants ne sont pas totalement respectés.

PM₁₀	Transports	36 %	⇒ Part du Diesel : 28 %
	Résidentiel	28 %	⇒ Part du chauffage au bois : 26 %
	Industrie	34 %	
NO_x	Transports	67 %	⇒ Part du diesel : 61%
	Résidentiel	9 %	
	Industrie	19 %	

Les cibles prioritaires sont bien identifiées.

► Des résultats et des réponses pour améliorer la qualité de l'air.

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) est établi par le Préfet. La version 2008 est actuellement en révision. Quelques actions significatives : réductions de vitesse de 20 km/h sur les axes autoroutiers et rocadés qui traversent l'agglomération, réduction globale de 20% des émissions de particules pour les industriels, limitation du brûlage des déchets verts (notre commune est concernée par ce décret) et limitation de l'accès de Lyon-Villeurbanne aux poids lourds les plus polluants (étude achevée).

Le Grand Lyon est un acteur essentiel de l'amélioration de la qualité de l'air.

• Sur le volet développement des transports en commun.

En 10 ans, 2 milliards d'euros ont été consacrés au développement des transports en commun. 5 lignes de tramway ont été créées et 2 lignes de métro prolongées. L'offre de transport a ainsi augmenté de 25 % passant de 41 millions de km à 50,5 millions. C'est 100 millions de voyages supplémentaires durant ces dix années. 1 milliard d'euros ont été aussi investis dans le développement du ferroviaire pour les gares et les lignes de TER dans l'agglomération. Ainsi le trafic automobile, à l'intérieur du périphérique, a baissé de 15 % entre 2007 et 2012.

• Sur le volet développement des modes doux et des usages alternatifs à la voiture.

Avec le système Vélo'v, lancé en 2005, le trafic vélo a augmenté de 90 % entre 2004 et 2009. 96 lignes de Pédibus sont opérationnelles sur 36 communes. En 2013, 15 000 personnes sont inscrites sur la plateforme de covoiturage du Grand Lyon.

L'autopartage est maintenant bien lancé et s'expérimente au quotidien : **Autolib**, avec LPA, lancé en 2008.

Bluly, lancé le 10 octobre dernier, offre des véhicules électriques alimentés par des énergies vertes.

Sun Moov, lancé ce 14 octobre est basé sur une offre de véhicules à énergie solaire.

D'autres thématiques sont en cours de réflexion pour réduire la congestion du trafic ou restreindre l'accès des véhicules les plus polluants dans le cœur de la ville.

Dans les années à venir, la réglementation européenne continuera de se durcir car les directives prendront en compte les particules de plus en plus fines ou d'autres polluants. De plus, la demande de la population devrait croître du fait d'un meilleur niveau d'information concernant la qualité de l'air et les effets sanitaires.

Si la qualité de l'air s'améliorera dans les prochaines années grâce au renouvellement du parc des véhicules aux normes Euro 5 et Euro 6, les seuils sanitaires ne seront pas atteints de ce seul fait.

L'Etat, les agglomérations et les acteurs locaux devront poursuivre le travail partenarial entamé autour du Plan de Protection de l'Atmosphère.

ENFANCE

> La rentrée scolaire 2013/2014



La rentrée scolaire s'est effectuée le 3 septembre dernier. L'effectif est stable par rapport à l'année écoulée : au total 334 élèves dont 119 inscrits en maternelle (4 classes) et 215 inscrits en élémentaire (9 classes).

Afin de réaliser les travaux rénovation intérieure de l'école maternelle pour le confort des enfants, du corps enseignant et des ATSEM, l'école maternelle est délocalisée pour une durée de 6 mois, rue Pierre Dupont.

L'installation provisoire sous forme de structures modulaires accueille les enfants dans un espace sécurisé et adapté d'une superficie égale à celle de l'école en cours de rénovation : 4 classes, 2 salles de repos, 2 salles de restaurant, 1 salle d'évolution/garderie, une cour de récréation, etc. Cette rentrée a été précédée par une matinée portes ouvertes dédiée aux parents, enfants, enseignants et personnels. Une initiative qui a permis à tous de découvrir ces nouveaux lieux dans un climat serein et confiant.

VIE DE LA COMMUNE

> L'allée du Colombier : une nouvelle liaison



L'allée du Colombier relie la rue Maréchal Foch au chemin du Rochet. Elle est à double sens (5m50 de largeur de roulement) et donne accès à une centaine de places de stationnement sur 3 zones de parking. Cette voie nouvelle participe à l'amélioration des circulations du centre Bourg. Les travaux, d'un montant de 800 000 euros, ont été financés par le Grand Lyon. Cette voie a aussi permis de réaliser une large continuité piétonne de l'avenue Maréchal Foch jusqu'à la rue de Chavannes, en passant par le chemin du Rochet élargi à double sens.

SERVICE DE PROXIMITÉ

> L'Agence postale communale

L'Agence postale communale a ouvert le 4 février dernier. Ce nouveau service public, créé par la commune, assure un service public postal fiable. Depuis février, 75 actes en moyenne sont réalisés chaque jour (retraits d'espèces, dépôts/retraits de colis, envois postaux divers, achats de timbres, etc.). La fréquentation atteint les 50 personnes par demi-journée en moyenne.

Rappel des horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le mercredi après-midi de 14h à 17h.
Le samedi matin de 9h à 12h.

JUMELAGE

> Rencontre à mi-parcours 2013

La délégation de Collonges a rencontré celle d'Illhaeusern le 29 septembre dernier à Dole. Les visites de la ville, du Musée Pasteur puis de la Saline Royale d'Arc et Senans se sont déroulées dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver. Après plus de 45 années de jumelage, les liens entre les deux municipalités restent forts et conviviaux.



SERVICE DE PROXIMITÉ

> Le succès de la nouvelle médiathèque

La nouvelle médiathèque de Collonges a ouvert le mardi 9 juillet 2013. Le nombre d'abonnés a presque doublé : de 450 l'année dernière, nous sommes passés rapidement à 800 adhérents. Ces chiffres ne prennent pas en compte le nombre important de visiteurs qui viennent aussi juste pour lire tranquillement une heure ou deux car la consultation des documents sur place est libre et gratuite.

La collection de 1000 DVD est en cours d'acquisition. Elle vient compléter les collections des 8000 romans, documentaires, albums jeunesse, bandes dessinées et mangas, des 1100 CD et des 27 titres de presse. De nombreux ateliers, spectacles et séances de contes se préparent.

La salle attenante à la Médiathèque, nommée salle *Médiaplus*, permet de recevoir expositions, animations et autres événements (liés à la médiathèque ou indépendants).

Consultation, inscriptions et prêts :

La consultation des documents sur place est libre et gratuite.

Prêt des documents :

- Inscription annuelle gratuite pour les enfants et de 5 € par adulte.
- Modalités : 5 livres, 2 documents sonores, 2 DVD et 2 revues par personne et pour une durée de 3 semaines.



Nouveaux horaires :
Mardi : 16h30-19h
Mercredi : 10h-12h ; 15h-19h
Jeudi : 16h30-19h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-12h

// Contacts :

04 26 01 92 55 (provisoire)
04 78 22 59 33 (définitif à venir)
mediatheque@collongesaumontdor.fr

CITOYENNETÉ > Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales de la commune peuvent le faire jusqu'au 31 décembre 2013 en mairie pour pouvoir voter en 2014.

Pièces à fournir :

- carte d'identité ou passeport en cours de validité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois

Les personnes qui ont changé d'état civil ou d'adresse sur la commune doivent aussi le signaler (mêmes pièces à fournir).



Dates des élections 2014 :

- Municipales : 23 et 30 mars
- Européennes : 25 mai

PAROLE DE L'OPPOSITION

Collonges Autrement

La démocratie est un régime politique dans lequel le peuple est souverain. Les citoyens d'aujourd'hui apprécient de vivre en démocratie. Aussi, ceux qu'ils ont élus doivent les consulter et agir en liaison avec eux. Quand un mandat se termine, ces élus doivent permettre la continuité des projets en cours en toute transparence. Il serait anachronique que les prochains élus se trouvent confrontés à des décisions prises sans aucune concertation. En effet, ces prises de position peuvent impacter le futur budget communal. Elles peuvent, également, conditionner un environnement qui sera alors imposé à une nouvelle équipe. Ces futurs élus auront, avec les habitants, une vision du devenir de notre commune qui peut être différente de celle d'aujourd'hui. Sachons vivre en démocratie, travaillons de concert avec les citoyens de Collonges.

Claude REYNARD

Collonges Simplement

« Collonges simplement » ne sera pas présent aux « Municipales »... 23 ans et demi de bons et loyaux services me permettent de laisser la place aux jeunes. Les enjeux sont ailleurs ! Après l'autosatisfaction permanente actuelle, il ne faudra pas tomber dans le piège de la politique politicienne. L'urbanisme, déjà très présent, est au cœur des problèmes de notre cité. Déjà certains ne s'y sont pas trompés ! Et attention aux conflits d'intérêt...

Jacques HENIQUEZ

Élu indépendant

Collonges « le petit village lyonnais » c'est bien, mais pensons à l'Avenir : continuer à renforcer la mixité générationnelle et sociale est évidemment le meilleur gage d'un développement harmonieux et durable de notre commune.

Michel GUEZET

Collonges et vous...

VIE ASSOCIATIVE

> Les 90 ans de Paul Ville

A l'occasion des 90 ans de Paul Ville, président du club La Boule Sportive depuis 1998, la Municipalité a tenu à lui rendre hommage. Fidèle au poste et toujours au service des autres, Paul Ville a su transformer le club de boule lyonnaise en un espace convivial.

Entouré des adhérents et des amis du club, le Maire lui a remis une Marianne d'honneur et une plaque à son nom pour le local de la Boule Sportive.



VIE ASSOCIATIVE

> Le théâtre La Boulevardière



Le théâtre de la Boulevardière propose des stages de Danse et Théâtre pour enfants pendant les vacances scolaires. Ils sont animés par Stéphanie Acquaviva, professeuse de danse (Diplômée d'Etat) et comédienne. Durant ces stages, les enfants découvrent les bases de la danse et du théâtre, abordées de façon ludique : l'enfant apprendra à utiliser son corps de multiples façons, il travaillera l'improvisation, la musicalité, le placement de sa voix, etc.

Le théâtre de la Boulevardière propose aussi des cours de théâtre à l'année, pour enfants, à la salle des fêtes le lundi soir :

- 7 à 10 ans : de 17h à 18h15

- à partir de 11 ans : de 18h15 à 19h45

Ces cours sont animés par Jean-Christophe Acquaviva, comédien et metteur en scène.

Renseignements (stages) : 06 08 87 00 51

Renseignements (cours) : 06 74 36 70 53

La prochaine représentation théâtrale de la troupe adulte aura lieu les 4, 5 et 6 avril à la salle des Fêtes.

ACCUEIL ET SOINS

> L'établissement de Soins de Suite et de Réadaptation « Notre Dame du Grand Port »



L'établissement de soins « Notre Dame du Grand Port »

aborde une nouvelle étape de son histoire, entre changement et continuité, sous la direction de La Pierre Angulaire (réseau de maisons d'accueil et de soins).

Plus connu sous le nom de « maison de repos », autrefois tenu par les Sœurs de la Sainte Enfance, il est aujourd'hui un établissement de « Soins de Suite et Réadaptation » (SSR). Il s'agit d'un établissement de santé privé polyvalent, non gériatrique.

Les patients sont accueillis pour une convalescence post opératoire, une surveillance durant la chimiothérapie, radiothérapie, la poursuite des perfusions, antibiothérapie intra-veineuse, éducation thérapeutique...

L'établissement accueille jusqu'à 49 patients (moyenne d'âge 67 ans), en chambres individuelles ou doubles. Les patients sont pour environ 98% originaires de la région lyonnaise et plus particulièrement du territoire et des Monts d'Or.

L'équipe de l'établissement :

- Mme Béryl Néron-Bancel, directrice depuis le 2 avril 2013.
- Dr Anne Dumain, présidente de la Commission Médicale, succède au Docteur Jacques Heniquez, parti en retraite fin mars.
- Dr Marion Lyoen, médecin généraliste, en poste depuis le 16 septembre 2013.
- Mmes Valérie Gaillet (cadre administratif), Fabienne Raynaud (cadre de santé) et une équipe pluridisciplinaire d'une trentaine de professionnels assurent la qualité et la continuité des soins.

SOLIDARITÉ

> Novembre 2013 : collecte d'anciennes paires lunettes



Pour la 4^{ème} année, le Lions Club LYON MONT D'OR organise une collecte de paires de lunettes. Lors des éditions précédentes, 5500 paires de lunettes ont été collectées au total. Durant tout le mois de novembre 2013, vous pouvez déposer vos anciennes lunettes en mairie. Le club et la fondation nationale MEDICO les étalonneront et les conditionneront avant de les faire parvenir dès le 1er semestre 2014 dans les pays bénéficiaires (Afrique, Amérique Latine, Asie). Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la malvoyance dans des pays défavorisés.

VIE ASSOCIATIVE

> 8 décembre

Le Comité des fêtes accueillera le Père Noël à Trèves Pâques le dimanche 8 décembre à partir de 16h30. Distribution de papillotes, de marrons et chocolats chauds, château gonflable, petit train, pêche à la ligne, frites, hot-dog.

Une belle occasion de retrouver ses amis, de discuter et de s'amuser avant les fêtes de fin d'année.

Lâcher de lanternes lumineuses sur la place en début de soirée, organisé par la Paroisse.

// Renseignements :

Anne Rauber, présidente du Comité des Fêtes, au 06 89 13 15 16



Les Rendez-vous culturels de Collonges

Infos Saison culturelle www.collongesaumontdor.fr

Carnet de voyage

Vendredi 29 novembre 2013

Salle Médiaplus (à côté de la Médiathèque) à 20h30

Projection du film « Roues libres » suivie d'une rencontre-débat



5 années, 5 continents, 50 pays et 67 000 km... Sylvie Massart et Florence Archimbaud réalisent un tour du monde à vélo sans expérience des voyages ni même du vélo. Devant et derrière elles, l'horizon. Là-bas, elles se demandent si leur retour a un sens...

Pour cette soirée, elles vous font part de leurs émotions aux détours des lacets et des rencontres humaines.

Entrée libre - Réservation obligatoire au 04 78 22 02 12

Exposition de photographies à la médiathèque du 5 au 29 novembre 2013.

Spectacle de Noël

Mardi 17 décembre 2013

Salles des Fêtes à 20h30

Spectacle Musical Rose et Roger



Rose et Roger habitent dans le même immeuble mais ils ne s'entendent pas bien !

Et pourtant, un jour, le charme opère...

Découvrez cette histoire pour petits et grands, sur un air de java, de tango ou de valse !

Entrée libre. Tout public, à partir de 6 ans. Durée : 50 minutes.
Compagnie Ces Temps ci.

Agenda de la commune

Novembre/Décembre/Janvier 2013

Lundi 11 novembre

Cérémonie du 11 novembre

Rendez-vous place de la mairie à 10h30

Mercredi 20 novembre

Spectacle CONTE et PEINTURE « Temps qu'à Faire »

Réservation obligatoire
à la médiathèque

Vendredi 22 novembre

Observations du Lever de la Comète Ison

chemin de Charézieux, 6h du matin



Vendredi 29 novembre

Soirée Carnet de voyage

Salle Médiaplus à 20h30

Vendredi 29, Samedi 30 novembre

et dimanche 1 décembre

Exposition-Vente Tout en Couleur

Salle des Fêtes



Mercredi 4 décembre

Don du Sang

Salle des fêtes, de 16h à 20h

Samedi 7 décembre

Marché de Noël

Organisé par l'APEL de l'école Jeanne d'Arc

Dimanche 8 décembre

Fête du 8 décembre

Organisé par le Comité des Fêtes
rue Général de Gaulle, de 16h à 22h



Mardi 17 décembre

Spectacle de Noël

Salle des Fêtes à 20h30

Mardi 17 et Mercredi 18 décembre

Collonges Arts Danses - Portes ouvertes

salle Jean-Marie Comte, de 16h45 à 17h45

Dimanche 12 janvier

Concert du Nouvel An

Organisé par l'École de Musique
salle des Fêtes à 17h

// Infos utiles

Mairie de Collonges

Place de la Mairie

69660 Collonges-au-Mont-d'Or

Tél. : 04 78 22 02 12

Télécopie : 04 78 22 19 83

mairie@collongesaumontdor.fr

Ouverture au public

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 17h.
- le samedi matin de 9h à 12h (pour l'état civil uniquement)

Prochaine date de collecte
déchets verts / encombrants
Rue des Sablières de 9h à 16h

le 7 décembre 2013

Carte d'accès obligatoire.

Renseignements : 04 78 22 02 12

Déchèteries

- Champagne au Mont d'Or
Tél : 04 78 47 56 51
- Rillieux-la-Pape
Tél : 04 78 97 10 30
- Neuville sur Saône
Tél : 04 72 08 92 75

Médiathèque de Collonges

Place de la Mairie

Tél : 04 26 01 92 55 / 04 78 22 59 33

Ouverture au public

- Mardi : 16h30-19h
- Mercredi : 10h-12h ; 15h-19h
- Jeudi : 16h30-19h
- Vendredi : 15h-19h
- Samedi : 10h-12h

Sécurité

Brigade de Fontaines sur Saône
Composez le 17.

Rappel-Arrêté municipal

L'arrêt municipal permanent du 6 février 2012 régleme différents sujets de proximité tels que les bruits de voisinage, l'élagage des plantations, les dépôts sauvages de déchets, les déjections canines, la lutte contre les nuisibles (chenilles processionnaires, ambroisie), le traitement des déchets végétaux. Il est disponible en mairie.

Directeur de publication et de rédaction : Michel Reppelin – Conception : Spécifique - Illustrations et crédits photos : Mairie de Collonges au Mont d'Or, Spécifique, Roues libres, Compagnie Ces temps-ci, Grand Lyon, Notre Dame du Grand Port.

www.collongesaumontdor.fr

Proximité

RECYCLAGE

Localisation des silos à verre sur la commune

Les silos à verre sont à votre disposition sur la commune pour collecter tous les emballages en verre ayant contenu des aliments : les bouteilles, les pots et bocaux. Le verre est recyclable à 100% sans perte de qualité ni de quantité.

Adresses des 7 silos à verre répartis dans la commune :

- 1, rue d'Island
- 3, chemin de Moyrand (parking du cimetière)
- rue Pierre Pays
- avenue de la Gare
- place Saint Martin
- rue de la Plage
- rue du Vieux Collonges (parking)
- Quai de la Jonchère et Quai d'Illhaeusern
- Rue Pierre Termier



Attention : Les miroirs, vitres, verres de table, tasses, assiettes, porcelaines et céramiques doivent être jetés avec les ordures ménagères.